

À une **séance ordinaire du conseil** de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi, tenue au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi, le **21 janvier 2020** à 19 h 30, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents : BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville; BELLEFROID Martin, maire de Pike River; BOULIANNE Jean-Yves, représentant de Farnham; BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome; DIONNE-RAYMOND Sylvie, mairesse d'East Farnham et préfète suppléante; DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest; GRAVEL Guy, maire d'Abercorn; JANECEK Pierre, maire de Dunham; LAFRANCE Michel, maire de Sutton; LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg; DÉRAGON Normand, représentant de la Ville de Bedford; MARTEL Dominique, mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge; MILLER William, maire suppléant de Brome; NEIL Steven, maire de Brigham; PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine; RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station; ROSETTI Caroline, mairesse de Saint-Armand; ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford; TÉTREULT Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge; VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East; VILLENEUVE Louis, maire de Bromont;

**Ayant formé quorum** sous la présidence de monsieur Patrick Melchior, préfet et maire de Farnham.

**Étaient également présents**: monsieur Robert Desmarais, directeur général, madame Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire, Francis Dorion, directeur général adjoint et le greffier, M<sup>e</sup> David Legrand, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution numéro: 48-0120**

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS EN  
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL POUR L'ANNÉE 2020-2021**

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi doit établir et adopter ses priorités d'intervention en matière de développement local et régional pour 2020-2021, le tout conformément à l'article 9 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre la MRC Brome-Missisquoi et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
ET RÉSOLU :**

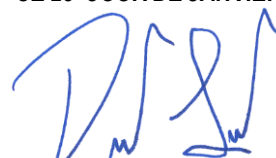
D'établir et d'adopter les priorités d'intervention suivantes pour la prochaine année (2020-2021), lesquelles sont :

- a) Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
- b) Mettre en œuvre le plan d'action 2017-2021 de la planification stratégique de la MRC;
- c) Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, environnemental et technologique;
- d) Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois;
- e) Soutenir le CLD dans sa mission de développement notamment dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire;
- f) Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat.

De diffuser lesdites priorités d'intervention sur le site Internet de la MRC Brome-Missisquoi et de les transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à titre informatif.

**ADOPTÉ**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
CE 28<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2020**



**M<sup>e</sup> DAVID LEGRAND  
GREFFIER**

**Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.**